

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Carcassonne, le 6 octobre 2023

Sécheresse dans l'Aude

Renforcement des mesures de restriction

Le Préfet de l'Aude a réuni le comité de gestion de l'eau le jeudi 5 octobre 2023.

En l'absence de pluies au cours des derniers jours et en présence de températures anormalement élevées pour la saison, l'hydrologie des masses cours d'eau départementales s'aggrave.

Les débits du fleuve Aude sont particulièrement bas : les niveaux de crise ont ainsi été atteints durant 5 jours consécutifs à Belvianes et la situation hydrologique observée sur le secteur aval à Moussan demeure également tendue.

Ces éléments de suivi confirment l'état de sécheresse marquée et durable que rencontre actuellement l'ensemble des masses d'eau du département de l'Aude.

Dans ce contexte, après avis du comité de gestion de l'eau associant l'ensemble des parties prenantes réunies le 5 octobre, le préfet de l'Aude a décidé de placer l'ensemble de l'axe réalimenté de l'Aude en crise. Toutes les autres mesures de restriction déjà en vigueur sur le reste du territoire sont maintenues.

•
Les mesures de restriction sont consultables sur le site internet suivant :



<https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau/Gestion-Etiage-Secheresse/Arrete-prefectoral-de-restriction-en-vigueur/>

Le Préfet de l'Aude appelle tous les usagers, particuliers, professionnels, collectivités à la responsabilité afin de préserver la ressource en eau.

L'eau est notre bien commun, économisons-la.

